

SHELTERS

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2 000 000 euros
Siège social : 888 Route de la Caille — 74350 Allonzier-la-Caille
749 960 522 R.C.S. Thonon-les-Bains

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Déclaration d'une activité exercée au sein de l'établissement principal

Le soussigné, Monsieur Harold VERNON, agissant en qualité de Président de la société SHELTERS, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 2 000 000 euros, dont le siège social est situé 888 Route de la Caille, 74350 Allonzier-la-Caille, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Thonon-les-Bains sous le numéro 749 960 522, disposant des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société,

Rappelle préalablement

Que l'objet social de la société, tel que défini par ses statuts, comprend notamment « l'activité de transaction sur immeuble et fonds de commerce », ainsi que toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Que la société entend exercer effectivement, au sein de son établissement principal situé 888 Route de la Caille, 74350 Allonzier-la-Caille, l'activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce relevant de la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce.

Que cette activité étant d'ores et déjà comprise dans l'objet social, son exercice ne requiert aucune modification des statuts.

Décide

De déclarer, auprès du Registre du commerce et des sociétés et du Registre national des entreprises, par l'intermédiaire du guichet unique des formalités des entreprises, l'adjonction de l'activité suivante à la liste des activités exercées par l'établissement principal :

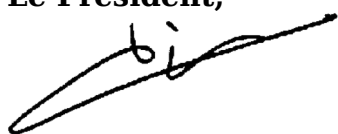
« Transactions sur immeubles et fonds de commerce »

De faire procéder à la mise à jour corrélative de l'extrait Kbis afin que cette activité figure au niveau de l'établissement principal.

De conférer tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de déclaration, dépôt et publicité afférentes.

Fait à Allonzier-la-Caille, le 18 juin 2026.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Vernon', written over a horizontal line.

Harold VERNON